

Crise : Une loi pour réguler la finance

Extrait de *Grand Reportage* du 11/09/2018

Ariane Gaffuri :

Au total, ce sont 180 milliards de dollars qu'AIG a remboursés à l'État. Le géant américain de l'assurance a été contraint d'adopter de nouvelles régulations. Même chose pour les banques d'investissement, « Too big to fail », trop grandes pour faire faillite, comme Goldman Sachs, JPMorgan, Merrill Lynch.

Aujourd'hui, elles doivent détenir des fonds propres pour résister à un choc financier. C'est la fameuse loi Dodd-Franke mise en place par l'administration Obama.

Barrack Obama [avec traduction] :

Il n'y aura plus de sauvetage des banques par le contribuable. Si une grande institution financière fait faillite, avec cette réforme, elle ne mettra plus en danger toute l'économie.

Ariane Gaffuri :

Dennis Lockhart est l'ancien président de la Réserve fédérale à Atlanta en Géorgie. Nous le contactons par téléphone.

[Sonneries de téléphone]

Dennis Lockhart [avec traduction] :

La loi Dodd-Franke et les nouvelles régulations post-crise et post-récession ont été efficaces. Les institutions financières, et particulièrement les banques, ont appris à gérer les risques comme elles auraient toujours dû le faire. Elles ont appris de force car elles ont été obligées de passer des tests de résistance, elles doivent aussi avoir un coussin de liquidité, etc.

Et elles sont prudentes maintenant, même si elles n'ont pas le régulateur sur le dos et depuis, nous n'avons plus de problèmes systémiques. Il faut toujours rester vigilant car il y a des choses inquiétantes qui se passent en ce moment, mais cela fait des années, presque 10 ans, que les marchés financiers fonctionnent bien et ne sont plus dangereux.

C'est un des bénéfices de la période Dodd-Franke.

Lexique

L'argent, l'économie : rembourser ; une assurance ; un investissement ; faire faillite ; un fonds ; financier/financière ; un/une contribuable ; une réserve ; une crise ; une récession ; une liquidité ; un marché.

La loi : adopter ; une régulation ; une réforme ; un régulateur/une régulatrice.